Numéro parcelle	Superficie	Destination	Bénéficiaire
1A1	22270 m2	Décaton Mirtil	État
1A2	7600 m2	Equipement public de sport et de loisirs et stationnement	Commune
1A3	1400 m2	Stationnement - agrandissement parking Tour-ville / Tuque	Commune
1A4	4000 m2	Equipement public scolaire, stationnement, espace vert	Commune
1A5	750 m2	Voirie - espace piétons	Commune
1A6	2100 m2	Equipement public de voirie et espace vert	Commune
1A7	5000 m2	Voirie - stationnement et voirie	Commune
1A8	4200 m2	Remparts - aménagement espace public	Commune
1B6	140 m2	Château - aménagement de l'entrée et équipement public	Commune
2A1b	500 m2	Château - équipement public et espace vert	Commune
2A1c	6100 m2	Stationnement - parking château	Commune
2A1d	2600 m2	Chemin1 - aménagement sentier de promenade	Commune
2A1e	180 m2	Place des Fontines - aménagement espace public, voirie	Commune
2A1a	710 m2	Voirie - aménagement de 5 refuges	Commune

Légende :

- Tracé de zonage
- UA — Nom de zone
- 3 — Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert :
  "n" se N.R.
- Secteur de mixité sociale : 25% de logements locatifs aidés
- 1 — Périmètre d'une tranche pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 1AU
- Éléments paysagers bâtis ou naturels remarquables
- Recul de toutes les constructions par rapport à l'axe de la voie
- Boisements

Légende :

Périmètre de protection de captage :

- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Plan de Prévention du Risque Inondation :

- Zone B
- Zone Bch
- Zone R
- Zone Rs
- Zone Rsp
- Zone V

Légende :

Plan de Prévention du Risque Mouvements de terrain :

- Contour du PPRmvt en vigueur à la date d'approbation du PLU.
  Pour plus de précision, voir l'annexe 6-D : "Servitudes d'Utilité Publique"

Carte des aléas Mouvements de terrain :

- G1 : aléa faible
- G2 : aléa moyen
- G3 : aléa fort

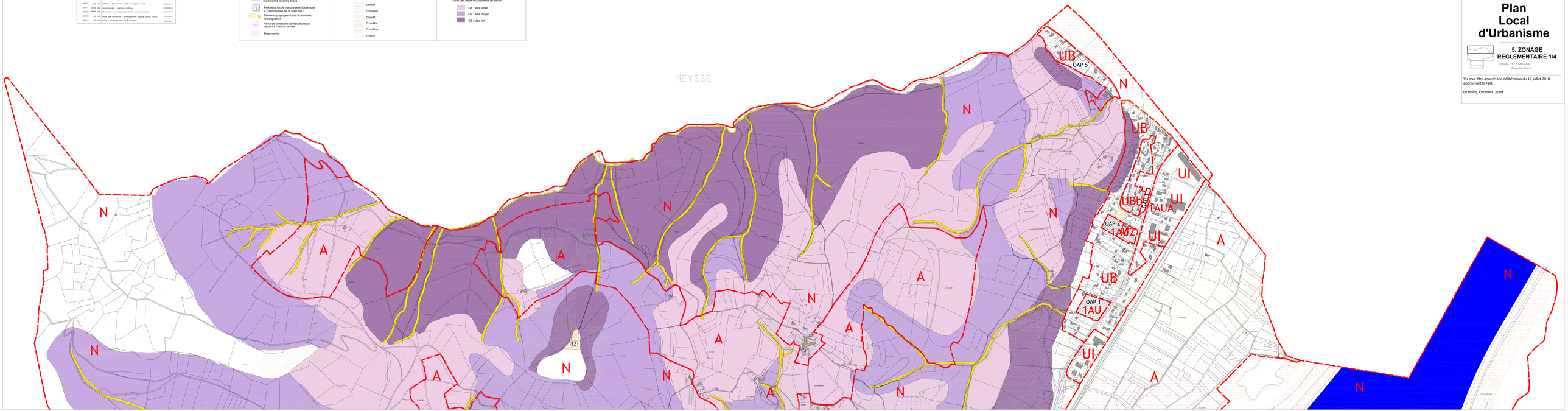

Département de l'Ardèche

Commune de
ROCHEMAURE

Plan Local d'Urbanisme

5. ZONAGE REGLEMENTAIRE 1/4

Echelle : 1 / 2 500 ème
Planche Nord

Vu pour être annexé à la délibération du 12 juillet 2018 approuvant le PLU.

Le maire, Christian Lecerf

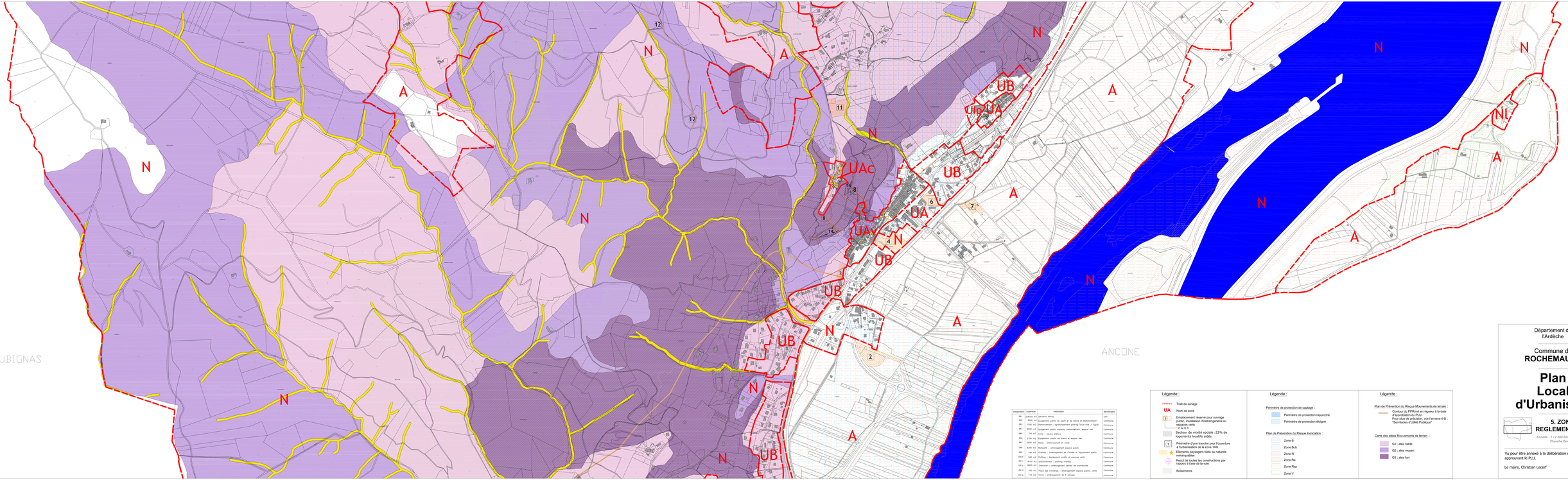

Désignation	Superficie	Destination	Bénéficiaire
1	2267[illegible] m2	Réaction 98/02	État
1B1	6500 m2	Equipement public du sport et des loisirs et aménagement	Commune
1B5	1500 m2	Stationnement - agrandissement parking Sous-Ville / Eglise	Commune
1B4	8000 m2	Equipement public scolaire, périscolaire, espace vert	Commune
1B6	50 m2	Voirie - espace piéton	Commune
1B8	2750 m2	Equipement public de loisirs et espace vert	Commune
1B7	3800 m2	Voirie - aménagement et verte	Commune
1B9	4230 m2	Réseaux - aménagement espace public	Commune
1B6	140 m2	Voirie - aménagement de l'entrée et équipement public	Commune
1D1/3	500 m2	Voirie - équipement public et espace verte	Commune
1D1/1	6100 m2	Stationnement - parking chiffonc	Commune
1D1/2	9800 m2	Stationnement - aménagement sentier de promenade	Commune
1D1/3	200 m2	Réseau eaux Fontaine - aménagement espace public, verte	Commune
1D1/4	710 m2	Voirie - aménagement de l'entrée	Commune

Légende :

- Trait de zonage
- UA — Nom de zone
- 1 — Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espaces verts
  "n" au R.L.
- Secteur de mixité sociale (25% de logements locatifs aidés
- 1 — Périmètre d'une tranche pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 1AU
- Éléments paysagers bâtis ou naturels remarquables
- Recul de toutes les constructions par rapport à l'axe de la voie
- Boisements

Légende :

Périmètre de protection de captage :

- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Plan de Prévention du Risque Inondation :

- Zone B
- Zone Bcb
- Zone R
- Zone Ra
- Zone Rap
- Zone V

Légende :

Plan de Prévention du Risque Mouvements de terrain :

- Contour du PPRmvt en vigueur à la date d'approbation du PLU.
  Pour plus de précision, voir l'annexe 6-D : "Servitudes d'Utilité Publique"

Carte des aléas Mouvements de terrain :

- G1 : aléa faible
- G2 : aléa moyen
- G3 : aléa fort

Département de l'Ardèche

Commune de
ROCHEMAURE

Plan Local d'Urbanisme

5. ZONAGE REGLEMENTAIRE 2/4

Echelle : 1 / 2 500 ème
Planche Centre

Vu pour être annexé à la délibération du 12 juillet 2018 approuvant le PLU.

Le maire, Christian Lecerf

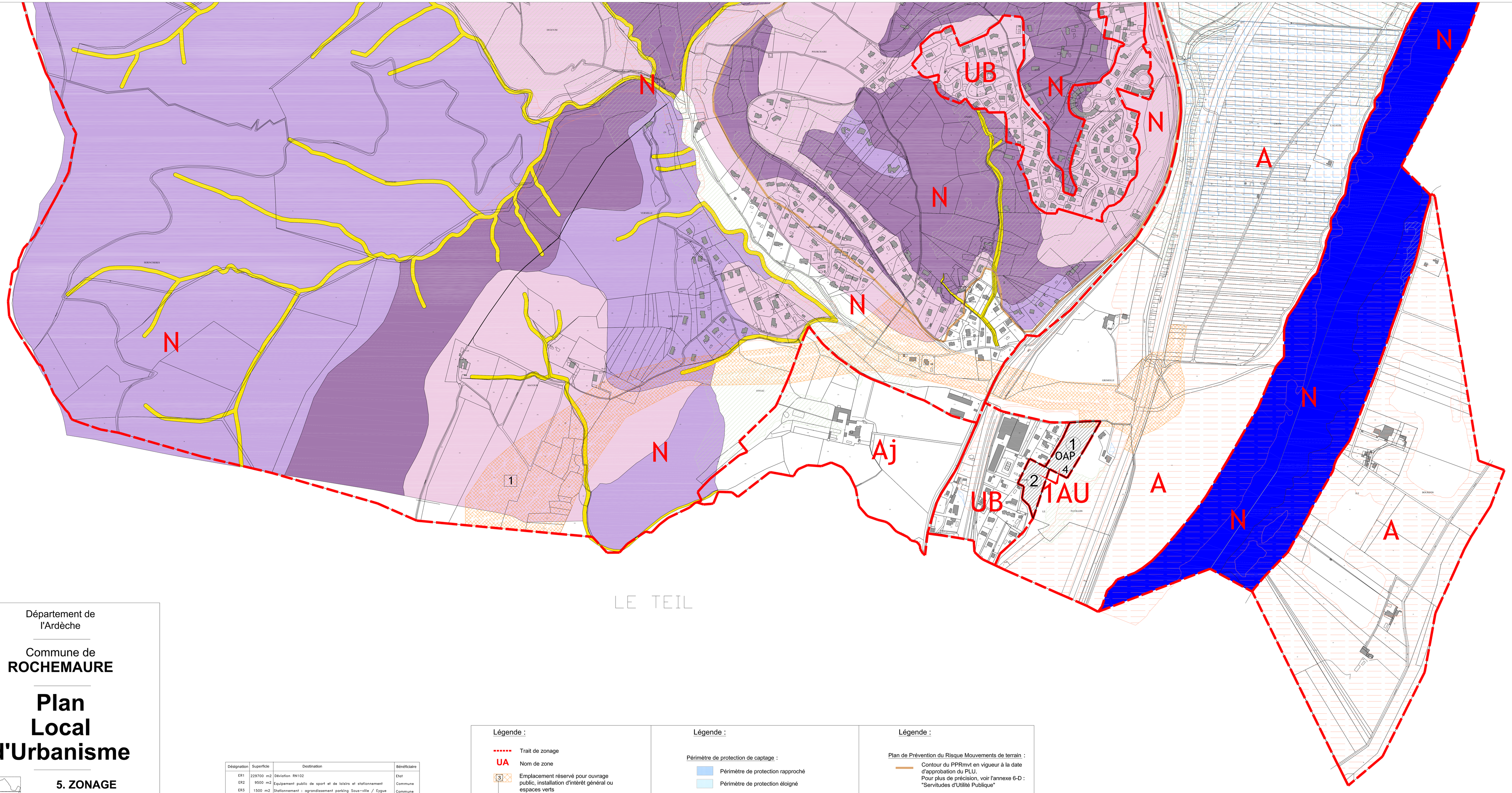

Département de
l'Ardèche

Commune de
ROCHEMAURE

Plan Local d'Urbanisme

5. ZONAGE REGLEMENTAIRE 3/4

Echelle : 1 / 2 500 ème
Planche Sud

Vu pour être annexé à la délibération du 12 juillet 2018 approuvant le PLU.

Le maire, Christian Lecerf

Désignation	Superficie	Destination	Bénéficiaire
ER1	229700 m2	Déviation RN102	Etat
ER2	9500 m2	Equipement public de sport et de loisirs et stationnement	Commune
ER3	1500 m2	Stationnement : agrandissement parking Sous-ville / Eygue	Commune
ER4	8000 m2	Equipement public scolaire, stationnement, espace vert	Commune
ER5	50 m2	Voirie : espace piétons	Commune
ER6	2750 m2	Equipement public de loisirs et espace vert	Commune
ER7	3650 m2	Stade : stationnement et voirie	Commune
ER8	4250 m2	Remparts : aménagement espace public	Commune
ER9	140 m2	Château : aménagement de l'entrée et équipement public	Commune
ER10	500 m2	Château : équipement public et espaces verts	Commune
ER11	6100 m2	Stationnement : parking château	Commune
ER12	8800 m2	Chenavari : aménagement sentier de promenade	Commune
ER13	200 m2	Place des Fontaines : aménagement espace public, voirie	Commune
ER14	710 m2	Voirie : aménagement de 5 refuges	Commune

Légende :

- Trait de zonage
- UA — Nom de zone
- 3 — Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espaces verts
  N° de l'E.R.
- Secteur de mixité sociale :25% de logements locatifs aidés
- 1 — Périmètre d'une tranche pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 1AU
- Eléments paysagers bâtis ou naturels remarquables
- 75 | 75 — Recul de toutes les constructions par rapport à l'axe de la voie
- Boisements

Légende :

Périmètre de protection de captage :

- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Plan de Prévention du Risque Inondation :

- Zone B
- Zone Bcb
- Zone R
- Zone Ra
- Zone Rsp
- Zone V

Légende :

Plan de Prévention du Risque Mouvements de terrain :

- Contour du PPRmvt en vigueur à la date d'approbation du PLU.
  Pour plus de précision, voir l'annexe 6-D : "Servitudes d'Utilité Publique"

Carte des aléas Mouvements de terrain :

- G1 : aléa faible
- G2 : aléa moyen
- G3 : aléa fort

Légende :

- Trait de zonage
- UA — Nom de zone
- 3 — Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intèrêt général ou espaces verts (N° de l'E.R.)
- Secteur de mixité sociale :25% de logements locatifs aidés
- 1 — Périmètre d'une tranche pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 1AU
- Eléments paysagers bâtis ou naturels remarquables
- 75 75 — Recul de toutes les constructions par rapport à l'axe de la voie
- Boisements

Légende :

Périmètre de protection de captage :

- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Plan de Prévention du Risque Inondation :

- Zone B
- Zone Bcb
- Zone R
- Zone Ra
- Zone Rsp
- Zone V

Plan de Prévention du Risque Mouvements de terrain :

- Contour du PPRmvt en vigueur à la date d'approbation du PLU. Pour plus de précision, voir l'annexe 6-D : "Servitudes d'Utilité Publique"

Carte des aléas Mouvements de terrain :

- G1 : aléa faible
- G2 : aléa moyen
- G3 : aléa fort

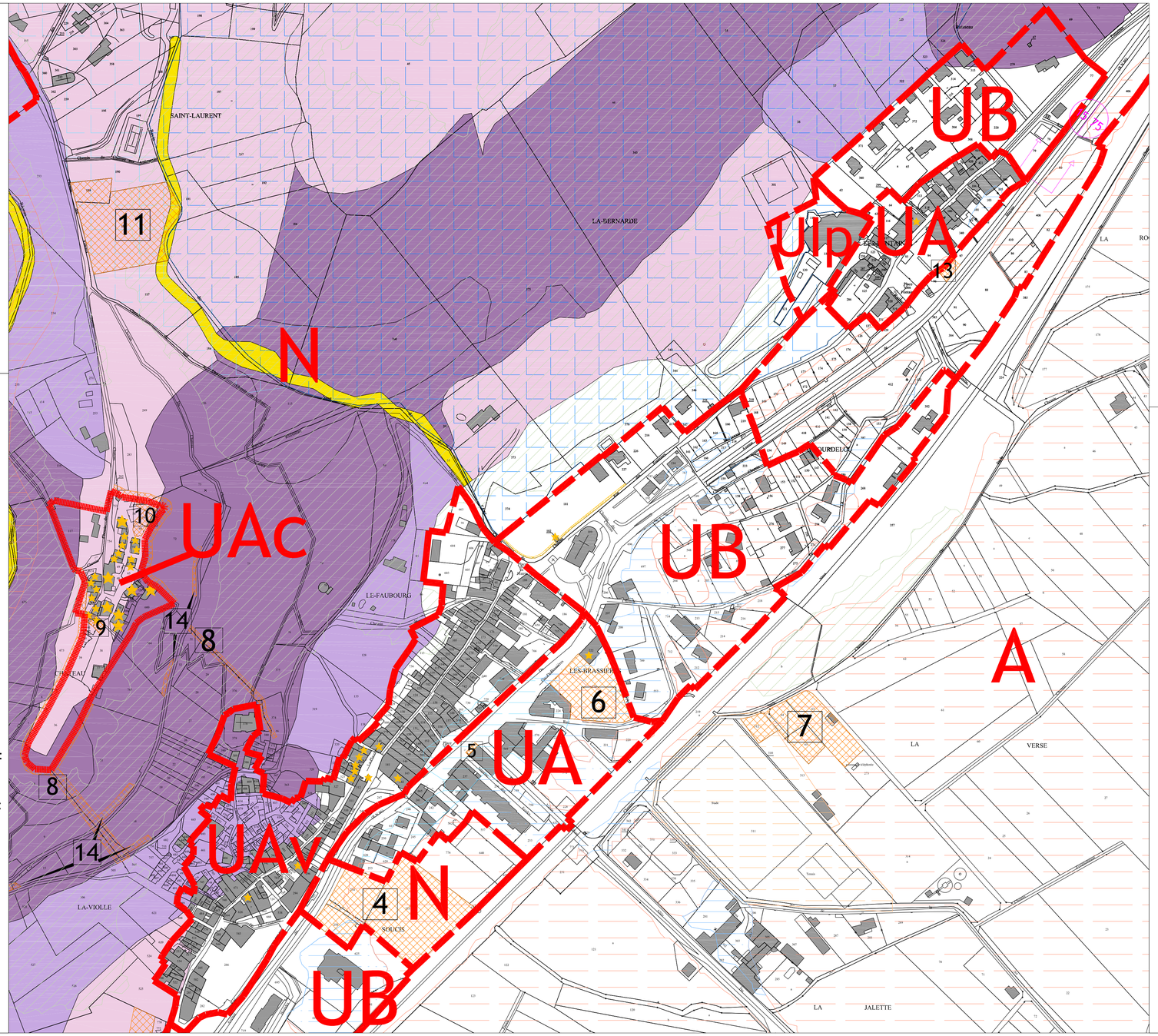

Désignation	Superficie	Destination	Bénéficiaire
ER1	229700 m2	Déviation RN102	Etat
ER2	9500 m2	Equipement public de sport et de loisirs et stationnement	Commune
ER3	1500 m2	Stationnement : agrandissement parking Sous-ville / Eygue	Commune
ER4	8000 m2	Equipement public scolaire, stationnement, espace vert	Commune
ER5	50 m2	Voirie : espace piétons	Commune
ER6	2750 m2	Equipement public de loisirs et espace vert	Commune
ER7	3650 m2	Stade : stationnement et voirie	Commune
ER8	4250 m2	Remparts : aménagement espace public	Commune
ER9	140 m2	Château : aménagement de l'entrée et équipement public	Commune
ER10	500 m2	Château : équipement public et espaces verts	Commune
ER11	6100 m2	Stationnement : parking château	Commune
ER12	8800 m2	Chenavari : aménagement sentier de promenade	Commune
ER13	200 m2	Place des Fontaines : aménagement espace public, voirie	Commune
ER14	710 m2	Voirie : aménagement de 5 refuges	Commune

Département de l'Ardèche

Commune de
ROCHEMAURE

Plan Local d'Urbanisme

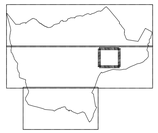

5. ZONAGE REGLEMENTAIRE 4/4

Echelle : 1 / 2 000 ème

Vu pour être annexé à la délibération du 12 juillet 2018 approuvant le PLU.

Le maire, Christian Lecerf